

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 14 novembre 2013**

**Présidence** : R. Frizon

**Étaient présents** : H. Altenberg, S. Chaitkin, C. Chevalier, D. Chircop, L. Cova, D. Delehayé, I. Dobo, E. Drory, K. Glowacka-Rochebonne, B. Gray, R. Harvey-Kelly, A. Kedra, A. Kobe, Z. Krasznai, V. Lesoile, E. Leurquin, S. Obermaier, P. Moles-Palleja, A. Somoza

**Étaient excusés** : S. Albrechtsen, E. Angliviel, B. Ferrari, A. Kruys, G. Luciani, A. Rogalski.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

### **2. Adoption du CR du CA du 1<sup>er</sup> octobre 2013**

Le compte-rendu du CA du 1<sup>er</sup> octobre 2013 est adopté.

### **3. Préparation de l'Assemblée générale du 5 décembre 2013 – Présentation des comptes**

R. Frizon présente les comptes 2012-2013 de l'APEEE, ainsi que le budget 2013-2014.

L'APEEE est-elle en mesure de prêter 75 000 euros à l'APEEE Services, pour son projet de self-service à la cantine ?

Les recettes sont constituées de la seule adhésion payée par les parents d'un montant de 40 EUR par famille identique depuis 6 ans. Côté dépenses, il n'est pas prévu de verser un subside à CESAME contrairement aux deux années précédentes et la seule dépense significative de l'APEEE est le salaire de sa secrétaire. L'essentiel des réserves se trouve dans le compte d'épargne.

Les comptes seront présentés en Assemblée générale, le 5 décembre prochain, pour adoption.

### **4. Réforme du secondaire et partage des coûts**

K. Mathe résume les dernières semaines quant à la réforme de l'école secondaire.

#### **1. Dernière réunion du Conseil supérieur :**

- Le système de notes va changer. Il sera presque identique au système du bac international, mais avec des seuils différents pour les notes éliminatoires.
- Question de la continuité des sections linguistiques : pas d'inquiétude pour Bruxelles a priori, mais plutôt pour les petites écoles. Ceci pourrait toucher certaines sections linguistiques à Luxembourg.
- Le document concernant le Cost-sharing a été accepté, mais il s'agit d'une solution à court terme uniquement. Le Royaume-Uni passe de 7,6 % à 6,6 % de contribution ; il pourra détacher moins de professeurs.
- Les Etats membres qui ne détachent pas assez d'enseignants auront à payer une contribution basée sur les salaires des professeurs dans leur pays (au lieu de calculer un salaire moyen dans tout le système des écoles européennes).

Ces salaires « nationaux » ne couvrent pas les salaires des enseignants dans les écoles européennes.

- Professeurs locaux : ils ne sont pas inspectés, les inspections ne concernant que les professeurs détachés ; leur performance est à l'appréciation de la direction de l'école. Le processus de recrutement semble être bien plus léger.
- La réforme pour les S6 et S7 conduira à un système classique, type français (inconnu dans le système anglophone), ne permettant pas aux enfants d'étudier les matières dans lesquelles ils se sentent plus forts, et donc plus en confiance. Certaines matières ne seront plus obligatoires, voire impossible à choisir.
- Ceci entraînera des problèmes de sélection à l'entrée des universités. Les « Sciences intégrées » ou « Sciences humaines » n'existent pas en tant que « matière » dans la plupart des universités. Trouvera-t-on les professeurs compétents pour ces ensembles de matières (regroupées par « blocs »), dans chaque langue ?

Quelles conséquences ?

Moins les Etats interviendront dans les écoles, moins il y aura de confiance dans le système. Le système de remboursement dépendra des fonds disponibles. Le recrutement d'enseignants locaux limitera les inspections dans toutes les sections linguistiques.

**2. Création d'une page internet spéciale « Réforme de l'école secondaire »,** avec un accès direct pour le groupe de travail et une capacité de réactivité pour la campagne actuelle. Ce site est accessible à partir du site de l'APEEE (lien sur la page « Actualités » ou « APEEE – Groupes de travail »).

Le contenu est en train d'être mis en place et sera régulièrement mis à jour.

Les actions en cours y sont détaillées :

- Pétitions
- Réunions à venir
- Lobbying
- Campagne d'envoi de messages
- Calendrier

But :

- Influencer la Commission européenne et les autres institutions de l'intérieur
- Voter « non »
- Demander une évaluation de cette réforme

Le message est le suivant : nous ne sommes pas des professionnels, mais nous voudrions que cette réforme soit évaluée par des professionnels !

Les membres de ce groupe de travail attendent des réactions de votre part, des idées, etc.

R. Harvey-Kelly exprime sa tristesse et sa déception (la sienne et celle de tous ceux qui s'investissent dans cette campagne) parce que les remarques d'Interparents ne sont pas prises en compte et que la réforme risque de passer telle quelle, avec application dès la rentrée 2014.

La spécialisation en S6 et S7 semble adoptée sans possibilité de transversalité, même si les enseignants, les inspecteurs, les élèves, les parents expriment leurs craintes et leur refus.

La Commission européenne réfute l'argument consistant à dire que cette réforme est liée à celle du Cost-sharing (« ce n'est pas une question d'économies »). Il s'agit d'une

réforme pédagogique. Or le pédagogique n'est pas de la compétence de la Commission européenne, qui pourtant propose des « filières », et qui prend donc une position pédagogique... La Commission vote sans être réellement informée. Seuls les parents peuvent faire pression.

Il est également important de demander aux universités si elles vont continuer à accepter nos élèves. Les inspecteurs transmettent la proposition de réforme aux ministères, mais ce sont les universités qui décident ! Comment vont-elles appréhender ces « matières consolidées » ?

## **5. Suivi des réunions**

### **a) Conseil d'Administration de l'école**

#### **b) ACI**

Ces deux points ont été reportés au prochain Conseil d'administration, en raison de l'heure tardive.

## **6. Fête de l'école (attribution des bénéfices)**

Point reporté au prochain Conseil d'administration, en raison de l'heure tardive.

## **7. Divers**

### **a) Subvention fête « Allemand langue étrangère »**

L'APEEE subventionne habituellement la fête de Noël organisée pour promouvoir l'enseignement de l'allemand en tant que langue étrangère.

Une subvention de 150 € est à nouveau accordée cette année.

### **b) Appel à traducteurs**

L'APEEE a un besoin régulier de traducteurs, du français vers l'anglais, et de l'anglais vers le français. L'appel est lancé !

### **c) Prochaines réunions**

- Jeudi 05 décembre (20h00) : AG de l'APEEE
- Jeudi 23 janvier 2014 (20h00) : CA de l'APEEE (date corrigée depuis et fixée au mardi **21 janvier 2014**)

Rapporteur :  
Esther Proficz